

## Recette Express

### Quesadillas au poulet et à l'avocat

#### INGRÉDIENTS

375 ml (1 ½ t) de poulet cuit, effiloché ou en petits cubes  
180 ml (3/4 t) de salsa au maïs blanc et aux haricots noirs du commerce  
625 ml (2½ t) de fromage Tex-Mex râpé  
1 avocat coupé en tranches  
4 grandes tortillas assaisonnées (aux tomates et basilic, au pesto ou à la salsa, par exemple)

#### PRÉPARATION :

- 1) Dans un grand bol, mélanger le poulet, la salsa, le fromage et les tranches d'avocat. Réserver.
  - 2) Chauffer deux poêlons à feu moyen et mettre 1 tortilla dans chacun. Répartir le mélange de poulet sur les tortillas et couvrir du reste des tortillas. Presser légèrement et cuire 5 minutes de chaque côté.
  - 3) Couper en pointes.  
Donne 4 portions.  
Servir avec de la crème sûre ou une trempette.
- Réf : Tout simplement Clodine, recette express 8 sept 2011

#### Collaborateurs :

Éditorial :	Lucie Gendron
Chronique santé et sécurité :	Annie Moreau
Conception graphique du journal:	Carole Rousseau
Montage et chroniqueur :	Annie Moreau
Impression et distribution :	Nathalie Daigle

### AUTO REQUISE ??

Tu es dans l'**obligation** de prendre ton véhicule pour ton travail (soins à domicile...) Tu as dû assurer ton auto avec une assurance affaire... Saches que tu peux **réclamer à l'employeur le surplus** du coût occasionné pour ton assurance.

### Frais déplacement lors de formation

Pour la TPO ou TPR (journée liste de rappel) requis pour une formation qui a lieu dans une installation pour laquelle elle n'a pas de disponibilité, a **droit** aux allocations de déplacements (Km et repas) pour **l'excédent du kilométrage** normalement parcouru pour se rendre dans l'installation la plus près d'où a lieu la formation et pour laquelle elle est disponible.

### FACEBOOK

Vous êtes un fervent visiteur de ce site, vos commentaires y sont parfois assez explicites... **Faites attention!!!** On peut désormais se servir de ce qu'on retrouve et lit contre vous... prudence!

### Le temps des REER approche à grands pas!

Fondation pas besoin d'être syndiqué CSN pour pouvoir y cotiser. L'employeur remet immédiatement le crédit d'impôt, à votre demande, ce qui rend l'accessibilité aux REER plus facile. Viens nous rencontrer. **Annie Moreau et Denis Fortin** sont les représentants Fondation pour le CSSSA-E.



15 Décembre 2011

# contact

### Saviez-vous que...

#### RÈGLES D'AFFECTATION

Selon l'art. 6.13 (cat 2), 6.14 (cat 1) toutes les affectations de jour sont attribuées avant celles de soir et de nuit. Pour la catégorie 1, il faut également tenir compte de la règle du minimum 50% de jour pour la partie équipe volante sur une période de 2 mois (art.9.11 dispo locales)

#### RÉCUPÉRATION DE \$\$

##### **Erreur sur la paye**

Si l'employeur dit qu'il y a eu erreur sur votre paye et qu'il veut réclamer ces sommes, selon l'article 24.07 des dispositions locales (3<sup>ième</sup> par.) l'employeur **ne peut vous réclamer** que les sommes versées en trop au cours des **12 derniers mois. (ex :** assurance-salaire, CSST ou autres)

##### **Non-Respect de dispo 16/28:**

Si tu ne respectes pas ta dispo 16/28, l'employeur **peut récupérer l'écart** entre la prime simple de soir ou de nuit et la prime majorée soir ou nuit.

### ACTUALITÉS

De **nouveaux formulaires** pour le **taux supplémentaire** entreront en vigueur le **22 janvier 2012**. C'est de votre responsabilité de le remplir car à partir de cette date, tous les **anciens formulaires seront annulés**.

Lors de mutation volontaire (obtention poste) dans un autre service, la personne devra se réinscrire dans ce nouveau service et ça entrera en vigueur lorsque l'orientation sera terminée. Si elle se désiste, l'ancien formulaire sera réactivé

### SERVICE PRIVÉ

Désormais, toutes les personnes disponibles pour les **services privés**, le sont pour le **CSSSA-E** au complet. Lors du premier appel fait pour un service privé, vous devrez mentionner que vous garder votre disponibilité, sinon vous devrez l'enlever, car un refus de quart complet est considéré comme une journée de travail faite. Vous devez faire un **choix... rester disponible pour tout le réseau ou non**.

